

3. Révision n°2 des crédits de paiement : 1^{er} semestre 2018

Mme la Maire, chers collègues,

Nous nous attendions à un **changement de cap**, radical, comme annoncé dans votre programme électoral. Hélas, au regard de cette révision des crédits de paiement, il n'en est rien.

Le **changement de cap** tant attendu correspond plus à une tempête dans un verre d'eau qu'à la révolution annoncée. En effet, vos orientations et vos choix politiques s'inscrivent pleinement et en totalité dans la continuité de votre prédécesseur.

Pour illustrer mes propos, je vais évoquer le cas du **Skate Parc**. Comme votre prédécesseur, vous voulez consacrer 300K€ pour sa création. De notre point de vue, il s'agit d'un projet passéiste. Mais aussi dangereux pour les usagers, car le lieu est proche d'une rue à haute desserte et donc augmenterait, par la même occasion, les risques d'accident.

C'est un projet qui est loin de faire l'unanimité.

Mme la Maire, chers collègues,

On aurait pu investir ces 300K€ à la **sécurité accessibilité des ERP, par exemple**. À vue d'œil, c'est le parent pauvre des investissements municipaux.

Concrètement, les investissements y afférents correspondent à des réalités telles que la sécurité des écoles fréquentées par nos enfants. Nous pensons notamment à l'école Leclerc. Il s'agit aussi des gymnases fréquentés par nos enfants et par les adultes. Nous pensons au gymnase des Malteries.

Nous avons déjà marqué notre désaccord sous le mandat précédent quant à la baisse des engagements dans ce domaine.

À la connaissance de ces éléments, notre groupe votera contre cette délibération.